



La lettre d'information

EDITION DE NOVEMBRE 2020

A la Une



Ceux d'entre vous qui ont traversé notre bourg depuis la semaine dernière ont déjà remarqué 2 grandes nouveautés qui ont chacune l'objectif d'améliorer la sécurité de tous : la ligne blanche tracée sur la voie d'un bout à l'autre du village et le nouveau STOP devant la mairie.

Les aménagements de sécurité comme la surélévation de l'axe église-école-mairie, puis la mise aux normes du ralentisseur face à la mairie n'ont malheureusement pas suffi à ralentir significativement la vitesse de circulation sur cette zone étroite, très fréquentée et, rappelons-le, limitée à 30.

Ces nouveaux dispositifs, plus visuels pour tous (usagers et gendarmes) aideront chacun à faire preuve de davantage de prudence.



Actu du mois :

- Taxe d'habitation à régler avant le 15 novembre ;
- Conformément aux directives de la Préfecture, l'organisation des cérémonies du 11 novembre n'autorise pas la présence du public ; les élus assureront cette commémoration ;
- Rappel : A ceux (hors agglomération) qui n'ont pas encore récupéré leur plaque de numéro de maison, vous pouvez venir en mairie ou contacter le secrétariat si vous ne pouvez pas vous déplacer ;
- Rappel : merci de retourner votre coupon de communication RGPD (individuel, association, professionnel). Disponible en mairie ou sur le site si vous l'avez perdu.

Bon à Savoir : Confinement oui, mais...

Service public :

L'agence postale et la mairie restent ouvertes. 1 seule personne à la fois à l'intérieur, respect de la distanciation en attendant à l'extérieur et port du masque obligatoire.

Nous mettons à votre disposition des attestations dérogatoires de déplacement.

Message de la médiathèque mobile :

Annulation de la programmation de la médiathèque mobile sur la commune

Dans le cadre du confinement nouvellement mis en place, la programmation de la médiathèque mobile sur la commune est annulée jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les animations prévues sont annulées à l'exception de celles qui se déroulent dans les écoles et centres de Loisirs qui, conformément aux décisions gouvernementales, restent accessibles aux intervenants extérieurs.

Cependant vos bibliothécaires sont joignables du mardi au vendredi par téléphone ou SMS au **0647088391**, par mail : mediatheque.mobile@gaillac-graulhet et restent présents à vos côtés pour prendre en compte vos questions et vos besoins d'assistance. Pour vous permettre de continuer à profiter du service et de nos collections, **une offre de drive** a été mise en place. Vous avez ainsi toujours la possibilité de réserver des documents et de les récupérer à la médiathèque ou à la borne de lecture de votre choix.

N'oubliez pas que votre carte de lecteur vous donne accès aux ressources numériques et vous permet de voir 5 films par carte gratuitement.

Sur notre page Facebook "[médiathèque gaillac graulhet agglomération](#) " et sur notre site media.ted.fr vous trouverez régulièrement des ressources, des liens et des idées pour vous enrichir et vous divertir.

Nous espérons garder le contact et vous retrouver dès que possible pour continuer ensemble l'aventure autour des rendez-vous de la Médiathèque Mobile dans votre commune.

Le coin des jeunes

Du côté scolaire : la reprise dans le respect des règles

Un nouveau protocole sanitaire a été communiqué par le gouvernement. Pas de grande nouveauté dans l'organisation (distanciation, non brassage des groupes, etc.), le principal changement à noter est le port du masque à partir du CP.

Les enseignantes et l'équipe du périscolaire ont donc appliqué les dernières directives.

Beaucoup de pédagogie et d'accompagnement ont été réalisés auprès des enfants mais aussi auprès de certains parents.

L'équipe municipale les remercie pour leur réactivité et leur bienveillance.

Nous tenons aussi à rappeler à chacun que le respect des autres est essentiel, quelques soient nos opinions, de surcroît en cette période particulière et inédite.

Retour sur les vacances de la Toussaint aux Elfes des Vignes

L'accueil au centre de loisirs a eu lieu la première semaine des vacances scolaires. Nous n'étions pas encore en confinement et le protocole sanitaire était le même que cet été. La semaine s'est donc déroulée comme prévue

Préparez la rentrée 2021

Pour préparer la rentrée scolaire 2021, il est demandé aux parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école de se présenter dès à présent à l'accueil de la mairie pour établir le dossier.

Les cartes scolaires pour la rentrée de septembre 2021 se font dès le mois de janvier.

Rappel : l'instruction est maintenant obligatoire dès 3 ans. Pour tous parents souhaitant faire l'instruction à la maison, une demande de dérogation doit être établie.

Du côté du conseil municipal

Ordre du jour du prochain conseil

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil du mardi 10 Novembre 2020. Ceci est l'ordre du jour et non le compte rendu (édition de la lettre avant pour une information plus rapide).

Vous pouvez retrouver les comptes rendus détaillés sur le site de la mairie www.senuouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toutes analyses ou interprétations fallacieuses restent de la responsabilité de son auteur.

- Délibérations :
 - Règlement intérieur du conseil municipal ;
 - Compte Epargne Temps (CET) ;
 - Financement des travaux de réhabilitation de la maison Rue des Jardins ;
 - Dette laissée par « Le pain de la foi » ;
 - Approbation du PV de mise à disposition de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet, des biens mobiliers et immobiliers destinés à la compétence assainissement ;
 - Constitution d'une servitude ;
 - Cession d'une partie de chemin rural et achat d'une partie de parcelle suite à l'avis favorable de l'enquête publique ;
 - Promesse unilatérale d'achat avec la SAFER ;
 - Tarifs 2021.
- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
 - Cérémonie du 11 novembre ;
 - Défibrillateur Automatisé Externe ;
 - Point sur le personnel ;
 - Conseil d'école du lundi 9 novembre.

Date du prochain conseil municipal Mardi 8 Décembre à 20h15

Bientôt la fin de l'année !!



Pour que Senuouillac brille de 1000 feux, le conseil municipal organise un concours de « déco de fêtes ».

La plus jolie maison se verra remettre un cadeau surprise...

Faites briller votre imagination !!

Le mot d'une élue

Cette partie sera réservée à un message de la part d'un des conseillers municipal. Ce mois-ci, pour commencer : Francine DANEL



Par cette photo, je veux sensibiliser au bon usage de l'espace public. Elle vise à rappeler à chacun les règles qui simplifient la vie de tout le monde.

Respecter ces règles, de surcroît, de bon sens, c'est agir pour améliorer le quotidien de chaque Sénouillacoise et Sénouillacois, c'est aussi prévenir les conflits et les incivilités.

Un stationnement gênant c'est concrètement empêcher les piétons, une personne à mobilité réduite ou avec une poussette de circuler sur la voie piétonne. C'est aussi mettre en danger les enfants.

Ce chemin piétonnier a été mis en place afin que le cadre de vie des villageois soit le plus tranquille et

serein possible.

Merci de respecter les espaces piétonniers dont le nouveau Route de Laval.

Ainsi, c'est prendre soin du charme et de la qualité de vie du village.

Du côté de la communauté d'agglomération

Le saviez-vous ? Votre agglo propose à la vente des composteurs (320L, 15€) avec guide de compostage, à retirer à la mairie ou dans les permanences (GAILLAC-BRENS 127 Avenue Dom Vayssette 81600 GAILLAC Permanence le vendredi de 9h00 à 12h00).

Avec les températures qui baissent, soupes, plats mijotés et fruits de saison sont de sortie 😊🍷🍓 !! C'est l'occasion de ne plus jeter vos épluchures à la poubelle

Vous pouvez réserver le vôtre via un formulaire en ligne :



<http://bit.ly/composteur-agglo>.

Si vous êtes intéressé, envoyez le règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, Service Déchets BP 80 133, 81604 GAILLAC Cedex.

Dès réception du règlement, un bon de retrait vous sera retourné.

Merci de communiquer votre adresse mail, pour recevoir le bon de retrait par mail.

Si non le bon de retrait envoyer par courrier.

LES PETITES INFOS SYMPAS

Pensons à la nature

Depuis plusieurs semaines, la crise sanitaire entraîne la recrudescence d'une pollution liée à des déchets d'un nouveau type : lingettes, gants et masques usagés jetés en pleine nature.

Ces déchets potentiellement contaminés peuvent contribuer à la propagation du virus tout en affectant durablement notre environnement.

L'abandon des objets en plastique, comme les masques dits chirurgicaux en polypropylène, conduit à des impacts visibles (paysagers, touristiques et donc économiques) et invisibles. En effet, la très lente dégradation de ces déchets peut entraîner la libération dans l'environnement de microparticules.

Ces déchets doivent être impérativement jetés dans un sac poubelle.

Abandonnés à même le sol dans la nature, les masques de protection sont dangereux pour les agents qui collectent les déchets, les enfants, les passants et l'environnement.

Si l'on veut un village propre et agréable, il faut commencer par respecter la nature et les gens : adoptons un bon comportement.

Si vous êtes témoin de tel comportement, n'hésitez pas à nous en faire part.

Les infos jardin de Gilles

Au jardin en novembre

« A la sainte Catherine, tout bois prend racine »

Cette citation nous indique que ce sont les meilleurs moments pour planter arbustes, arbres, rosiers.

Planter en Novembre facilite l'enracinement donc une meilleure reprise et une meilleure floraison. Ne pas oublier les plantations de bulbes pour le printemps tels que jacinthes, tulipes, crocus ou perce-neige.

Effectuez une taille légère pour les arbustes d'ornement et les conifères avant l'hiver.

Ramassez tous les fruits qui jonchent le sol porteurs de maladie sans oublier ceux qui restent accrochés aux arbres.

Pour la taille des fruitiers, j'attendrais encore, personnellement le mois de Mars, comme la vigne « raisin de table » ou les sauges qui peuvent fleurir tout l'hiver si celui-ci est doux.

Par contre coupez court les tiges des fleurs fanées, divisez les vivaces et offrez-en à votre voisin ou replantez-les.





Pensez à pailler tout ce que vous ne pouvez pas rentrer ou ce qui est en terre, le voile d'hivernage est une solution en paillant le pied mais attention à ne pas trop étouffer la plante.

Continuez d'embellir votre jardin ou balcon en plantant les pensées, bruyères, bergénias ou violettes.

Courage ! le jardinage change les idées en ces temps de confinement et autres ! Même si vous êtes un simple amateur, n'oubliez pas de vous renseigner chez nos professionnels de notre commune.

Les jeux de Nico

Mots mêlés

S	L	B	F	Q	Q	Y	I	X	E	E
O	N	E	U	Y	M	C	N	R	U	C
C	B	I	X	H	A	A	S	G	Q	O
E	S	N	Z	Z	S	T	T	R	E	M
N	R	O	W	O	Q	H	R	U	H	P
H	Ç	M	P	L	U	E	U	O	T	O
E	K	E	O	I	E	R	C	B	A	S
R	Q	R	T	G	R	I	T	D	I	T
B	Y	E	S	N	R	N	I	M	D	E
E	F	C	O	E	Ç	E	O	I	E	U
D	X	T	A	X	E	M	N	M	M	R

A régler vite si c'est pas fait.

Philothérapeutique.

Obligatoire pour mon neveu.

De rigueur mais pollueur.

A moins de 5 cts le litre.

Pour la sécurité.

Annulée le 11.

Du centre.

Elle est propice aux racines.

Sépare le centre dans la longueur.

Elle nous cultive.

Deux vieilles devinettes (pour les enfants) : Qu'est-ce qui tourne sans bouger ? Qu'est qui est blanc quand on le lance et jaune quand il est retombé ?

Qui suis-je ? ine, ine, ine, ine, mais, mais, 6666666666

Point commun : Quel est le point commun entre une poule et une loupe ?

Solutions des jeux de la lettre précédente

Logique de parking : Le numéro de la place PMR était 7 (il suffisait de regarder l'image dans le bon sens, héhé).



Math

Si une bouteille de quelque chose coûte vingt euros et si le quelque chose coûte dix-neuf euros de plus, le verre de la bouteille coute donc 50 centimes (et pas 1€).

Math bis

Sur le même principe, mon neveu à 3 ans (jusqu'à son prochain anniversaire) et donc son père en a 33, soit 36 à eux deux.

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénoyllac !

Attention : Le virus circule toujours, nous devons tous poursuivre les gestes barrières dans nos activités et suivre les dernières règles en vigueur.

Suite au confinement et aux mesures gouvernementales face à la pandémie, aucun regroupement n'est autorisé.

Respecter les règles, c'est se protéger et protéger les autres.

Ainsi nous limitons les risques à défaut de pouvoir s'en protéger totalement.

Profitions du confinement pour faire ce que nous n'avons pas le temps de faire le reste du temps.

Les exposants du jeudi

Tous les jeudis: de 16 h 30 à 19 h, sur le parvis de l'église

Retrouvez : Maraîcher, vigneron, boucherie-charcuterie, fromager, pâtisseries pizzaiolo et fleuriste.

Pensez-y et passez-y !! (Informations exposants auprès de Cyril RECH)

PORT du MASQUE OBLIGATOIRE

Côté associations

Les activités sont interrompues pour le moment en raison de la crise sanitaire.

Toutefois, l'association les Soc en herbe vous propose des **ateliers de Philo-thérapie** pour vivre en conscience et bon sens par Zoom

Tous les samedis de 11h00 à 12h00

« Par le biais de l'amour de la sagesse (philo sophie), de la communication bienveillante : écoutons, contribuons, enrichissons-nous les uns des autres.

Sur inscription : philoenherbe@gmail.com

Pour participer, aucun prérequis si ce n'est l'intention de rencontrer d'autres personnes et vouloir grandir en amour, en respect et en sagesse. »